

Rapport d'activités 2024 de la Municipalité - Marc Benoît

L'année 2024 a été intense pour la municipalité qui a traité de nombreux dossiers et réalisé quelques investissements. Elle a participé à de nombreuses séances dans les diverses associations intercommunales, reçu nos partenaires économiques, culturels et sociaux, soutenu les activités culturelles et entretenu les bonnes relations avec les sociétés et communes voisines.

Elle a assuré le bon fonctionnement et l'entretien de la commune. J'en profite ici, pour remercier tous les employés communaux pour leur engagement et leur motivation dans leur travail.

Un des points forts de l'année 2024 est l'inauguration de La Porterie sous son nouvel écran, réalisé par et en collaboration avec le Parc Jura Vaudois. Cela marque également le début de l'implication financière de la commune, dans le fonctionnement de La Porterie.

Au niveau de mes dicastères, je relève la bonne collaboration de travail au sein de la municipalité. Les vacations ont légèrement baissé, en dessous des comptes 2023, mais pas encore à celui du budget 2024. La municipalité peut s'appuyer sur l'administration communale et peut commencer à diminuer son implication dans certains dossiers et se concentrer sur les décisions.

Ceci implique que l'administration a plus de tâches à effectuer, également en lien avec la mise à jour des processus, des archives et des dossiers. Nos employées ont suivi des cours de formation continue.

Globalement, le taux d'occupation de notre administration communale a été de 120%, répartis entre la bourse (40%), la greffe (50%) et le contrôle des habitants (30%),.

Mme Alyssa Jan, boursière a donné son congé en fin d'année pour le 31.01.2025. Nous la remercions pour tout son travail, en particulier la reprise d'une situation laissée vacante 3 mois, en même temps que la migration du système sur Urbanus. Elle a su faire face aux défis avec professionnalisme et disponibilité. Nous lui souhaitons plein succès pour ses futures activités.

La mise à jour de l'archivage, avec l'entreprise Docuteam, a commencé et devraient durer encore quelques années.

David Dutoit, employé communal a été arrêté 3 mois, en fin d'année, suite à un accident. M. Laurent Jan l'a remplacé et nous l'avons engagé à 20% dès le 1.01.2025, afin d'aider David dans ses tâches, en particulier l'entretien des espaces verts et des travaux de conciergerie.

La municipalité a du faire appel à ses avocats à plusieurs reprises sur le litige l'opposant à la société de tir du giron du Nozon qui refuse d'adopter les heures de tir proposées par la municipalité et sur celui l'opposant au locataire de la parcelle 533 qui ne respecte pas les règles en matière de protection de l'environnement. La municipalité espère avoir gain de cause, pour sa crédibilité et pour pouvoir se faire rembourser les honoraires engagés, à terme.

L'exercice comptable 2024 termine avec un déficit de 190'181.61. Il s'explique par la volonté de profiter de la dernière année de la péréquation et du système des dépenses thématiques, en particulier au niveau des routes et de réparations urgentes dans un de nos appartements (Collège d'Envy : tuyauterie bouchée). La conséquence est que le budget est dépassé de 94'3719.84 pour les routes. Ce montant comprend la rénovation du pont de l'abbatiale, demandée par le SDISPO,

afin de garantir un accès à la cour du cloître pour les véhicules d'extinction, ainsi qu'un entretien plus conséquent, que prévu, des routes.

Un autre point de satisfaction est l'ouverture du café-restaurant « Chez Magali » en avril et surtout les bons retours après 8 mois d'activité de la part des exploitants et des clients. Cette nouvelle offre vient compléter celle existante et appréciée sur la Place du Bourg, empreinte d'une bonne ambiance.

Mais cela ne s'est pas fait sans complication au niveau de la rénovation et de la mise en conformité des locaux avec un impact sur les comptes et un dépassement par rapport au budget.

Dès lors, ces différents investissements ont été réalisés sur le compte de la trésorerie qui s'en trouve affaiblie et sachant que 2024 est la dernière année pour récupérer une part de la péréquation liée aux routes. Devant une certaine urgence des travaux, nous n'avons pas créé de nouvel emprunt bancaire.

La gestion communale sera plus stricte et serrée, dès 2025 en lien également avec MCH2, le nouveau plan comptable imposé par le Canton. De nouvelles règles de gestion devront être appliquées en même temps que la mise en place de la nouvelle péréquation.

Le Conseil Général a validé l'augmentation de la taxe déchets, afin d'arriver à l'équilibre du compte, mais sur 4 ans, la première étant effective en 2025.

L'adaptation du tarif de l'eau potable n'a pas pu se faire en 2024, mais elle est agendée pour 2025 avec la révision du règlement.

Voici pour les principaux sujets en 2024, complétés par les rapports des autres dicastères.

Rapport d'activités 2024 - Michel Chabloz

1. SDISPO

- RAS

2. BATIMENTS COMMUNAUX

- **Ancienne cuisine militaire**
 - o RAS
- **Maison de Commune**
 - o Entretien courant
- **Ancienne Gendarmerie**
 - o Modification électrique du chauffage
- **Ancienne BCV**
 - o Remplacement des fenêtres – appartement Fabrice Tournelle
- **Champaillard**
 - o Achat d'un grand frigo
 - o Achat de tables
- **Ancien Collège d'Envy**
 - o Travaux suite problème sanitaire (wc bouchés)
- **Tour de la Torture**
 - o Travaux reportés sur 2025
- **Tour de l'Horloge**
 - o RAS
- **Bâtiment de la voirie (Ancien Abattoir)**
 - o RAS
- **Bât. Communaux (yc stand de tir, coulage)**
 - o Participation stand de tir Croy
- **Le Môtier**
 - o Remplacement plan de travail cuisine

3. Urbanisme

RAS

4. Outillage voirie

- o Achat barrière mobile

5. Véhicules communaux

- o Expertise tracteur et entretien véhicules

Rapport d'activités 2024 - Yves Mouquin

Aménagement du territoire

PACom suite: gestion des oppositions, décisions de corrections, relectures, mise à l'enquête complémentaire

ZA du Fochau: parcelle « Paltani » potentiellement polluée

ZA du Fochau: élaboration du pré-projet de centre local

ZA de la Scie: plan des accès, du parcage et de la circulation, consultation auprès de Simond SA

Chemin piéton de la Bretonnause suite

Police des constructions

Demandes de poses de pompes à chaleur et de cheminée en augmentation, CAD Siggen

Elaboration de la directive sur les panneaux solaires

Quelques chantiers en cours et nombreux pré-projets à étudier

Prise d'eau Michel Vincent

Placette Schnyder/PPE boulangerie

Pont de l'Abbatiale

Sol, cloches et vitraux de l'Abbatiale

Modifications du projet route de Vaulion

Déchets

Révision du règlement des déchets et annexes

Zone compost: surface du sol refaite, recherche d'alternatives moins chères

Modification de l'équipe de surveillants, formation

Ordures ménagères: souci de poids sur l'année 2024

Etude du déménagement de la déchetterie intercommunale

Moloks: analyse en cours

Parcs et promenades + cimetière + fontaines

Fontaines : terrassement, creuse, sondages, dégagements des captages existants, raccordement et assainissement de 2 fontaines à la Route de Vaulion ; réfection de la fontaine Amstein et de la fontaine d'Envy.

Cimetière: engazonnement des 2/3 tiers de la surface en gravier

Fontaine Besson consolidée en attendant la fin des travaux de la route de Vaulion

Mur de la fontaine Amstein refait

Urbanisme

« Parcs à vélos » devant l'ancien EMS Contesse, sur la place du bourg et devant la Grange du Dîme

Développement de variantes pour le stationnement à Romainmôtier

Informatique et site internet

Newsletter, Facebook et site internet toujours en stand-by en ce qui concerne le suivi. Le site internet est mis à jour actuellement par l'administration.

GED Urbanus en développement

Cybersécurité: état des lieux, procédures en développement avec prestataire

Cours d'eau

Canal Maillefer, projet en cours, avec plans et recherche de solutions, pour présentation au Canton et obtention d'une concession

Rapport d'activités 2024 - Nicolas Mezenen

ORPC :

2 CI par année, fait le point avec Michel Chabloz sur le fonctionnement de l'abri PC de Champbaillard.

Eclairage Public :

Analyser la résistance de tous les poteaux d'éclairage public et fait les corrections à la suite du rapport de contrôle.

Terminer la mise en conformité de l'OIBT de l'éclairage public dans la cour de l'abbatiale et sur les bâtiments de la Fondation.

Demander un canevas d'offre pour l'éclairage public de la commune. Test de platine dans trois lanternes afin de voir si c'est possible de les modifier. Attente du canevas définitif afin de le soumettre à 4-5 entreprises.

Paroisse, contrôle de surveillance du centre paroissial, commission d'exploitation du site de l'abbatiale, comptes intercommunaux de la paroisse de Vaulion Romainmôtier + son bureau :

1 séance par année au CIPVR + 4-5 séance avec le bureau.

1 séance par année avec le préfet pour le contrôle du centre paroissial.

1 séance par année pour la commission d'exploitation du site de l'abbatiale avec le canton, FROM, le pasteur et la commune. Prise de décision régulière durant l'année

Lien avec la paroisse.

AScoVaBaNo :

5-6 codir + 2 CI par année, travail sur le futur collège de Croy et salle de sport de Vaulion.

Etude de l'agrandissement de Vallorbe.

ASCS :

Membre du comité et trésorier, 5-6 séances par année, gestion des comptes, cotisations, du stock de prospectus et de la récolte de fond pour la brochure passé simple.

PECC :

Gestion de tout le dossier PECC, rencontre avec le bureau ABA.

(Canal Maillefer, café PECC, parking vélo, sécurisation piétonne, ...)

Autre commission :

Analyse traitement de dossier des autres commissions, remplacement, ...

Rapport d'activités 2024 – Léo Piguet

Culture

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de conventions avec deux acteurs culturels majeurs : Champs Libres et les Concerts de Romainmôtier. Ces partenariats permettent non seulement de fixer des objectifs stratégiques en lien avec le développement culturel local, mais également de justifier l'octroi de subventions dans un cadre structuré et mesurable. En parallèle, d'autres soutiens financiers ont été accordés à des initiatives ponctuelles, toujours dans l'optique de promouvoir une offre culturelle riche, accessible et variée, à même de répondre aux attentes d'un public diversifié.

Tourisme

La Commune a accompagné l'association de la Porterie dans une phase de profonde restructuration, intégrant à la fois des travaux d'aménagement et une révision de ses statuts ainsi que de sa gouvernance. Une convention spécifique a été signée, prévoyant le versement d'un montant de CHF 14'000.–, destiné à garantir la présence d'une personne chargée de coordonner, au minimum, les actions touristiques de base. Cette initiative vise à professionnaliser l'accueil touristique et à assurer une certaine continuité des activités malgré des ressources limitées.

Candidature UNESCO

Le projet de candidature UNESCO progresse de manière significative. La liste indicative publiée cette année inclut Romainmôtier, Payerne et une trentaine de sites clunisiens à travers l'Europe, marquant une étape cruciale vers une reconnaissance internationale. Ce progrès est le fruit d'un travail collectif, conduit tant par la Fédération européenne des sites clunisiens que par le Comité territorial vaudois, qui réunit plusieurs représentants des autorités cantonales. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Guillaume Henchoz et Michel Gaudard pour leur engagement constant et leur rôle central dans cette avancée.

Journées européennes du Patrimoine

Les 7 et 8 septembre 2024, les Journées européennes du Patrimoine ont rencontré un franc succès autour du thème « Réseaux », décliné à travers visites guidées, conférences et rencontres. L'événement a rassemblé plus de 400 participants sur le week-end. Il a également servi de cadre à la mise en place officielle du Comité territorial vaudois, en présence du préfet, du directeur de la Fédération clunisienne et de nombreuses personnalités politiques. Ce comité a désormais pour mission de piloter la candidature UNESCO dans le canton et au niveau suisse.

Signalisation et accessibilité

Dans le cadre d'une collaboration régionale avec les communes de Croy et d'autres partenaires du territoire, une phase-pilote a été lancée pour la conception d'une signalétique piétonne. Celle-ci vise à améliorer l'orientation des visiteurs entre la gare et le centre historique, tout en valorisant les commerces et lieux d'intérêts. Des panneaux de signalisation routière, pensés dans le même esprit, ont également été conçus en 2024 et seront installés d'ici fin 2025.

Manifestations et coordination

Dans un souci d'efficacité et de cohérence, un rappel systématique est adressé à chaque organisateur d'événements concernant :

- Le règlement de police,
- La taxe sur les divertissements,
- Les bonnes pratiques d'organisation d'une manifestation

Cette démarche vise à optimiser la circulation, éviter les chevauchements d'événements, et garantir une bonne gestion de l'espace public lors de manifestations.

Accueil de jour (UAPE du Môtier)

L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) du Môtier a été agrandie en 2024, passant de 24 à 36 places, un projet entièrement financé par l'AJOVAL. Le taux d'occupation est désormais proche de sa capacité maximale. Par ailleurs, des mutualisations avec d'autres réseaux d'accueil de jour ont été mises en place, permettant de réaliser des économies d'échelle. Les comptes 2024 bénéficient également d'une réduction significative grâce à la dissolution partielle du fonds de réserve des dédits des communes de Chavornay et Bavois.

Soutien social (Oasis)

Le programme Oasis, entièrement gratuit, s'adresse à toute la population du district du Jura-Nord vaudois. Il propose un accompagnement personnalisé dans les démarches liées aux assurances sociales, à l'emploi, à la santé, à l'intégration ou encore à la vie familiale. Ce service est un levier essentiel d'inclusion sociale et contribue à l'amélioration du quotidien des habitants.

Soutien à la jeunesse et au sport

La Commune soutient activement le FC Vallon du Nozon, dont l'offre pour les juniors connaît un vif succès, avec une vingtaine d'enfants de Romainmôtier inscrits. Nous soutenons également l'École de musique du Vallon du Nozon, qui joue un rôle déterminant dans l'éveil artistique des jeunes de la région.

Gestion forestière

Plusieurs interventions forestières ont été réalisées en 2024, notamment dans les secteurs de la Combe à Girard, du bois de Ban et de Prinsbois. Sous la supervision de notre garde-forestier, des coupes de bois, des soins culturels ainsi que des actions ciblées en faveur de la biodiversité ont été menés, conformément à une gestion durable de notre patrimoine naturel.

Assainissement des eaux

Enfin, l'AIVN (Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux) a célébré son cinquantenaire en novembre à travers des portes ouvertes. Des travaux annuels d'entretien des canalisations sont réalisés afin de répondre aux exigences de l'audit de la Cour des comptes. De plus, plusieurs équipements de la STEP ont été modernisés, contribuant à une meilleure performance environnementale.